



**DES NOUVELLES  
DU PARC À CHIENS!**

P.6

**AUTORISATION  
D'ABRI D'AUTO**

P.6

**DERNIÈRE COLLECTE DES  
GROS REBUTS**

P.7

**HALLOWEEN**

P.16

**CONTENU**

Conseil municipal	2
Avis publics	3
Vie municipale	4
Informations sur les services	6
Histoire et patrimoine	11
Bibliothèque	13
Loisirs et culture	15
Vie communautaire	17
Calendrier de septembre	20



**FÊTE FAMILIALE ET  
LANCEMENT DE LIVRES**

Page 17

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS** 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

*Nous, les aînés!*

MARIE TIFO ET PIERRE CURZI  
PORTE-PAROLLES 2024

CONFÉRENCE des Tables Régionales de consultation des aînés du Québec

ESTRIE RÉGION HÔTE 2024

En partenariat avec: Québec

## À la mairie

### MAIRE



**Mario St-Pierre**  
450 772-5574



### DISTRICT 1



**Geneviève Hébert**  
450 772-0806

### DISTRICT 2



**Laurence Bousquet**  
579 489-5485

### DISTRICT 3



**Jean Pinard**  
450 772-5427

### DISTRICT 4



**Sylvie Guévin**  
450 774-0698

### DISTRICT 5



**Luc Darsigny**  
450 772-6683

### DISTRICT 6



**Pascale Pinette**  
450 300-5500

## Hôtel de ville



### SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis  
En présentiel les lundis et mercredis  
selon l'horaire de bureau  
Appelez au 450 772-2488 poste 0

## Édifices municipaux

### Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



### Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



### Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

### HORAIRE DÈS SEPTEMBRE

**Mardi, mercredi, jeudi:**

de 11 h 30 à 16 h 30

de 18 h 30 à 20 h 30

**Vendredi:** de 9 h 30 à 11 h 30

**Samedi:** de 10 h à 14 h



## Services municipaux

<b>Dominique St-Pierre</b>	Directrice générale et trésorière d.st-pierre@villemst-pie.ca	772-2488	poste 226
<b>Eric Sergerie</b>	Assistant-trésorier comptabilite@villemst-pie.ca	772-2488	poste 229
<b>Annick Lafontaine</b>	Greffière greffe@villemst-pie.ca	772-2788	poste 230
<b>Sophie Boilard</b>	Inspectrice en bâtiment et environnement urbanisme@villemst-pie.ca	772-2488	poste 223
<b>Robert Choquette</b>	Directeur des Travaux publics r.choquette@villemst-pie.ca	772-2488	poste 224
<b>Julie Nicolas</b>	Directrice des Loisirs loisirs@villemst-pie.ca	772-2488	poste 236
<b>Jean-Yves Bergeron</b>	Coordonnateur en Loisirs coordo.loisirs@villemst-pie.ca	772-2488	poste 227
<b>Martine Garon</b>	Responsable de la bibliothèque biblio@villemst-pie.ca	772-2332	
<b>Sylvain Daigneault</b>	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villemst-pie.ca	772-2488	
<b>Yves Demers</b>	Premiers répondants y.demers@villemst-pie.ca	772-2488	
<b>Alexandria Boucher</b>	Préventionniste prevention@villemst-pie.ca	772-2488	poste 252

### Nouveau!

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [elus@villemst-pie.ca](mailto:elus@villemst-pie.ca)

## Coordonnées:

### Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

Téléphone: 450 772-2488

Télécopieur: 450 772-2233

Courriel: [st-pie@villemst-pie.ca](mailto:st-pie@villemst-pie.ca)

Site internet: [www.villemst-pie.ca](http://www.villemst-pie.ca)

### HEURE D'OUVERTURE:

#### Hôtel de ville:

Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)

Vendredi: 8 h à 13 h

#### Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable  
(Fermé de 12 h à 13 h)

#### Urgence voirie et aqueduc

1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700



## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

SUR LES PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 77-106 ET 77-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 201-P ET L'AUTORISATION DES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 202

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par les projets de règlement ci-dessus mentionnés, avis public est donné de ce qui suit :

### 1. Adoption des premiers projets de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 3 septembre 2024, le conseil a adopté, par résolution, les projets de règlement suivants :

Premier projet de règlement numéro 77-106 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage concernant l'agrandissement de la zone 201-P et le calcul de la marge de recul avant dans les zones patrimoniales ».

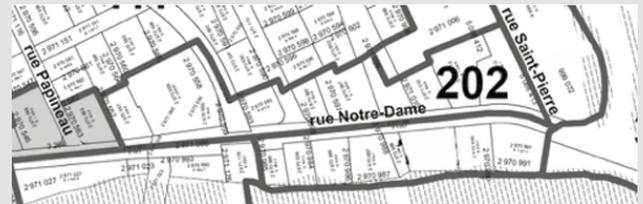
Premier projet de règlement numéro 77-107 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les projets intégrés dans la zone 202 ».

### 2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi, 1er octobre 2024 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera les projets de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

### 3. Objet des premiers projets de règlement

Le premier projet de règlement numéro 77-106 a pour objet d'agrandir la zone numéro 201-P, à même le lot numéro 2 971 034 situé dans la zone 301 (voir plan ci-dessous) et de modifier la règle applicable pour le calcul de la marge de recul avant dans le cas d'un lot de coin faisant l'objet d'un projet intégré localisé dans une zone d'intérêt patrimonial.



Le premier projet de règlement numéro 77-107 a pour objet d'autoriser, dans la zone 202, la construction d'habitations sous forme de projet intégré pour les terrains d'une superficie de 1 500 mètres carrés et plus. Un projet intégré se caractérise par la présence de plus d'un bâtiment principal sur un même lot. La zone 202 se situe en bordure nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Papineau et Saint-Pierre (voir plan ci-dessous).

Ces premiers projets de règlement contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

### 4. Consultation des projets de règlement

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ainsi que sur le site internet de la municipalité sous l'onglet Avis publics et règlements adoptés. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (450) 772-2488, poste 223 pour toute question ou information supplémentaire sur les projets de règlement.

DONNÉ à Saint-Pie, ce 20 septembre 2024

Annick Lafontaine, Greffière





## AVIS PUBLICS

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h, mardi le 1er octobre 2024, le conseil municipal se prononcera sur la demande de dérogation mineure suivante :

No de la demande :	DM 24-11
Nom du requérant :	9335-1617 Québec inc.
Emplacement :	2390, 3e rang de Milton
Objet de la demande :	Autoriser l'implantation d'une résidence d'une profondeur de 4.9 mètres au lieu de la norme prescrite de 6.7 mètres.

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à cette demande pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20<sup>e</sup> jour de septembre 2024

Annick Lafontaine, greffière



## VIE MUNICIPALE

### AVIS

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions o cielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 3 septembre 2024 à 19h.

### ORGANIGRAMME DE LA VILLE – MISE À JOUR – ADOPTION

#### ADOPTION DE L'ORGANIGRAMME MIS À JOUR.

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 295, BOULEVARD DANIEL-JOHNSON

CONSIDÉRANT que le demandeur réitère sa demande pour l'agrandissement vers la droite, mais à  $\pm$  5 mètres de la ligne latérale au lieu de la norme de 6 mètres; il est résolu d'accorder la demande de dérogation mineure pour permettre l'agrandissement du bâtiment existant à  $\pm$  5 mètres de la ligne latérale droite au lieu de la norme prescrite de 6 mètres.

#### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDEN TIELLE – PIIA – 228-232, RUE NOTRE-DAME

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de PIIA pour la construction de trois triplex au 228-232, rue Notre-Dame.

#### DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION RÉSIDEN TIELLE – PIIA – 301-313, RUE NOTRE-DAME

Le conseil entérine la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et accorde la demande de PIIA pour la construction de deux triplex au 301-313, rue Notre-Dame.

#### DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS – MANDAT D'UN BAPE GÉNÉRIQUE SUR LA FILIÈRE ÉOLIENNE

La proposition est rejetée.

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-105 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES DISPOSITIONS APPLICABLES LORS DU REMPLACEMENT D'UNE CONSTRUCTION DÉROGATOIRE

L'objet de ce règlement est de préciser que, dans les cas de remplacement d'une construction dérogatoire protégée par droits acquis, la valeur de référence est celle apparaissant au rôle d'évaluation uniformisée administrative.

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 280 SUR LA SALUBRITÉ, L'ENTRETIEN ET L'OCCUPATION DES BÂTIMENTS

Ce règlement a pour objet d'établir des normes et de prescrire des mesures relatives à l'occupation, à l'insalubrité et l'entretien des



bâtiments, d'imposer un délai, de sévir ou de rendre obligatoire des travaux de réfection, de réparation, d'entretien ou de démolition sur des bâtiments en état de vétusté ou de délabrement et le cas échéant adresser une requête à la Cour supérieure pour faire exécuter les travaux et en réclamer le coût telle une créance prioritaire assimilée au compte de taxes. Le règlement s'applique à toutes parties intérieures ou extérieures du bâtiment principal ainsi qu'aux bâtiments accessoires.

#### **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-106 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 201-P ET LE CALCUL DE LA MARGE DE REcul AVANT DANS LES ZONES PATRIMONIALES (RUE NOTRE-DAME)**

L'objet de ce règlement est d'agrandir la zone numéro 201-P, à même le lot numéro 2 971 034 situé dans la zone 301 et de modifier la règle applicable pour le calcul de la marge de recul avant dans le cas d'un lot de coin faisant l'objet d'un projet intégré localisé dans une zone d'intérêt patrimonial.

#### **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-106 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE 201-P ET LE CALCUL DE LA MARGE DE REcul AVANT DANS LES ZONES PATRIMONIALES (RUE NOTRE-DAME)**

Le conseil adopte le premier projet de règlement numéro 77-106 et une assemblée de consultation sera tenue mardi, le 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

#### **AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 77-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 202 (RUE NOTRE-DAME)**

L'objet de ce règlement est d'autoriser, dans la zone 202, la construction d'habitations sous forme de projet intégré pour les terrains d'une superficie de 1 500 mètres carrés et plus. Un projet intégré se caractérise par la présence de plus d'un bâtiment principal sur un même lot. La zone 202 se situe en bordure nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Papineau et Saint-Pierre.

#### **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 77-107 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER LES PROJETS INTÉGRÉS DANS LA ZONE 202 (RUE NOTRE-DAME)**

Le conseil adopte le premier projet de règlement numéro 77-107 et une assemblée de consultation sera tenue mardi, le 1<sup>er</sup> octobre 2024 à 18 h 45 à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

#### **VIDANGE DES ÉTANGS AÉRÉS – AUTORISER LE PAIEMENT DE LA FACTURE AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS**

Le conseil autorise le paiement de la facture # LQ02389281 d'un montant de 741 508.47 \$, incluant les taxes, à la compagnie GFL Environmental Services inc., pour les travaux de vidange des boues des étangs aérés, montant qui est affecté de la manière suivante : un montant de 275 760.98 \$ provenant du code budgétaire « réserves financières – vidange étangs », un montant de 167 745 \$ au code budgétaire « surplus accumulé affecté égout secteur » et le solde au code budgétaire « surplus libre ».

#### **TRAVAUX DE PAVAGE 2024 – AUTORISER L'APPEL D'OFFRES**

Le conseil autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres public pour les travaux de pavage 2024.

#### **CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE – OCTROI DU CONTRAT**

Le conseil octroie le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, soit la compagnie ACI – Ponts et Ouvrages d'art inc., pour la conception et la construction d'un toit sur la patinoire multifonctionnelle, pour un montant de 1 904 215.95 \$, incluant les taxes et toutes les options.

#### **JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS – PROCLAMATION**

Le conseil proclame la journée du 1<sup>er</sup> octobre 2024 comme étant la Journée nationale des aînés afin de sensibiliser et d'encourager la population à reconnaître le rôle crucial que jouent les aînés dans notre collectivité.

#### **MADA – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION**

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière collective au volet 2 - Soutien à la mise en œuvre des plans d'action en faveur des aînés du Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (MADA) du ministère de la Santé et des Services sociaux pour la mise en œuvre et le suivi du plan d'action MADA de la MRC des Maskoutains et des municipalités participantes.

#### **SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS**

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés et des salaires :

comptes présentés :	566 767.08 \$
remboursements d'emprunts déboursés :	44 084.50 \$
salaires :	219 833.00 \$

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20h29.

## **LES PÉRIODES DE QUESTIONS**

Dans le journal municipal du mois d'août 2024, il est fait mention que toutes les questions posées lors des périodes de questions seraient retranscrites dans le journal municipal.

Après vérification auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et afin d'éviter une mauvaise interprétation des questions ou des réponses, les périodes de questions seront retirées du journal municipal et les citoyens sont invités à consulter la vidéo sur le site internet de la Ville de Saint-Pie.





## INFORMATIONS SUR LES SERVICES

### DES NOUVELLES DU PROJET DE PARC À CHIENS

Le projet d'aménagement d'un parc à chien a dû être mis sur pause cet été, en raison du choix du site. En effet, tout le terrain adjacent la descente de bateau se trouve en zone inondable, ce qui signifie qu'il y a plusieurs spécificités et règles à respecter. Des discussions ont dû être entamées avec le ministère de l'Environnement afin d'obtenir les paramètres exacts pour l'implantation du parc à chiens. À travers ce processus, des données d'arpentage ont dû être recueillies, en plus de vérifications supplémentaires auprès d'un ingénieur certifié.

Au début du mois de septembre, le projet a finalement été validé et la Ville de Saint-Pie pourra enfin procéder à l'aménagement du parc à chiens tant attendu à la descente de bateau. Les travaux devraient débuter vers le début du mois d'octobre, tout dépendant de la réception des matériaux nécessaires et de la disponibilité des fournisseurs de service. L'annonce de la date d'ouverture sera bien entendu publiée sur nos réseaux sociaux, accompagnée du Code de conduite à respecter concernant l'utilisation du parc à chiens.

La Ville de Saint-Pie tient également à remercier le comité de citoyens qui s'impliquent dans ce projet depuis le tout début et qui ont été consultés à chaque étape de conception. Leurs recommandations ont été prises en compte pour le plan d'aménagement, la taille du site et l'élaboration du code de conduite.

Encore un peu de patience, l'attente est bientôt terminée!



Emplacement du futur parc à chiens

### FIERTÉ DE SAINT-PIE

C'est avec une grande fierté qu'il vous est présenté M. Gaétan Bousquet. Derrière ce sourire se cache un homme d'une générosité inestimable. Il a certainement pu sauver des centaines de vie, car croyez-le ou non, M. Bousquet a fait son 185<sup>e</sup> don de sang à la dernière collecte des Chevaliers de Colomb.

#### FIERTÉ DE SAINT-PIE !

Monsieur Gaétan Bousquet,  
vous avez définitivement  
assuré votre place au ciel!



### INFO FLASH

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés

**le lundi 14 octobre**  
en raison de l'Action de Grâce.

Le 6<sup>e</sup> et dernier versement de taxes municipales viendra à échéance le **24 octobre**.

La cueillette de bonbons pour l'Halloween se tiendra le **jeudi 31 octobre** entre **17 h et 19 h 30**.  
Voir la section « Loisirs et culture » pour plus de détails.



## L'ABRI D'AUTO

L'abri d'auto sera bientôt permis dans les rues de la ville de Saint-Pie.

**Celui-ci est autorisé du 15 octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante.**

En dehors de cette période, l'abri complet doit être démantelé.



## PAS DE PELOUSE DANS LES RUES, PISTES CYCLABLES & TROTTOIRS!

### Vous souvenez-vous l'article de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant l'herbicyclage?

Cela consiste à laisser les rognures sur le terrain après la tonte. Il s'agit de la manière la plus responsable de se départir de sa pelouse! Il en découle plusieurs avantages tels que la préservation de l'humidité et par le fait même, la diminution du besoin d'arrosage, la production d'un engrais naturel et la réduction de l'émission de gaz à effet de serre.

Il est strictement interdit d'envoyer votre gazon dans les rues et/ou dans les pistes cyclables et/ou sur les trottoirs!

**Nous comptons sur votre collaboration pour garder notre ville propre!**

## RAPPEL - BACS

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler qu'en aucun cas, le bac vert de recyclage ne peut remplacer le bac gris ou le bac brun, MÊME S'IL EST IDENTIFIÉ à cet effet.

### LE BAC DOIT ABSOLUMENT ACCOMPAGNÉ LES SACS EN PAPIER.

De plus, si vous disposez des sacs de feuilles mortes sur le bord du chemin pour la cueillette, assurez-vous que le bac brun y soit également. Le bac doit absolument accompagner les sacs en papier. S'il n'y est pas, il est possible que la Régie laisse les sacs de feuilles sur place. Prenez note qu'aucun sac en plastique, même biodégradable, n'est accepté pour la collecte des feuilles.



## GROS REBUTS 2024 DERNIÈRE COLLECTE

Vendredi  
18 octobre  
2024

**Mettre les encombrants en bordure de rue au plus tôt à 19h la veille.**

Pensez à donner ou à vendre en ligne les objets encore en bon état...

... et ceux abîmés auront une chance d'être valorisés s'ils sont apportés aux écocentres!



### Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières, canapés, lits, bureaux, balançoires démontées, laveuses, sècheuses, toilettes, éviers, jouets et équipements sportifs volumineux, barbecues (sans la bonbonne), tapis attachés, etc.

### Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux, pneus, pierres, résidus agricoles, matériaux de construction, pièces de véhicules, appareils de réfrigération, amas de petits rebuts, béton, boîtes de carton.

www.riam.quebec  
450 774-2350



**Les amoncellements de petits objets ne seront pas ramassés.**



## INFORMATIONS SUR LES SERVICES

# AVONS-NOUS REÇU VOTRE LECTURE DE COMPTEUR?

Vous avez reçu dernièrement un avis comme celui-ci par la poste. Plusieurs citoyens nous ont déjà retourné le document dûment rempli, nous vous remercions de votre collaboration!

Si ce n'est pas déjà fait, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'avis et nous le retourner dans les plus brefs délais, sans quoi nos employés devront aller frapper à votre porte pour prendre la lecture à votre domicile ou, en votre absence, laisser un carton de couleur vous engageant à nous retourner la lecture de votre compteur. Bien entendu, les propriétaires qui sont équipés d'un lecteur à distance n'ont pas à fournir de lecture.

Si, après ces tentatives, vous n'avez toujours pas fourni la lecture de votre compteur, il est important que vous sachiez ceci (extraits du règlement 198) :

Si aucune réponse n'est donnée par le propriétaire, une pénalité représentant une moyenne de 200 mètres cubes par logement, commerce, industrie, bâtiment agricole ou par compteur sera imposée, et ce, pour chaque année pour laquelle la Ville ne reçoit pas la lecture de compteur d'eau. Cette pénalité n'est pas remboursable. De plus, aucune consommation ne sera facturée au propriétaire pour les années dont la Ville ne reçoit pas la lecture. Cependant, l'année où la lecture est reçue, le propriétaire sera facturé selon la différence entre la dernière lecture réelle obtenue et la nouvelle lecture reçue.

Nos bureaux sont situés au 77, rue Saint-Pierre. Vous pouvez passer déposer votre avis de lecture dans la boîte aux lettres (porte principale) ou nous l'envoyer par la poste.



## ATTENTION

**Des frais d'administration de 50 \$ seront facturés à tout propriétaire n'ayant pas fourni la lecture du compteur d'eau après avoir reçu deux avis de la municipalité.**

  
**agrirécup**



## Rapportez vos tubulures d'érablières

### ÉCOCENTRE SAINT-HYACINTHE 22 et 23 octobre

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe  
de 8 h 30 à 16 h 30

### ÉCOCENTRE ACTON VALE 29 et 30 octobre

68, rue Noël-Leconte, Acton Vale  
de 8 h 30 à 16 h 30

#### ▶ RETIRER

Retirer la broche et les pièces métalliques connexes.

#### ▶ SÉPARER

Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimension 5/16. Les raccords et chalumeaux en plastique connectés à la tubulure sont acceptés. La tubulure rapportée à l'écocentre doit être propre : absence de peinture, autres plastiques ou contaminants.

#### IMPORTANT

Déchargement manuel. L'accès au site de la collecte est sans frais si la tubulure est bien préparée sinon, elle sera refusée.



*J'aime*  
**MA NATURE**  
Je récupère mes  
**TUBULURES!**

agrirecup.ca |  



# RAMONEZ VOTRE CHEMINÉE!

**EN MOYENNE, IL Y A ENVIRON 1 106 INCENDIES DE CHEMINÉES PAR ANNÉE AU QUÉBEC.**



Ces incendies sont souvent causés par l'accumulation de crésote dans les cheminées mal entretenues. Le ramonage des cheminées est une mesure essentielle pour prévenir les incendies domestiques. En effet, une cheminée mal entretenue peut accumuler de la suie et de la crésote, des substances inflammables qui augmentent le risque d'incendie. Voici quelques conseils pour assurer un ramonage efficace et sécuritaire :

**1. Faire appel à un professionnel :** Il est recommandé de faire ramoner sa cheminée au moins une fois par an, de préférence avant la saison de chauffage. Un ramoneur certifié possède les compétences et l'équipement nécessaires pour effectuer un nettoyage complet et sécuritaire. Il pourra également vérifier l'état général de la cheminée et détecter d'éventuels problèmes.

**2. Utilisation de bois sec :** Brûler du bois sec réduit la formation de crésote. Évitez d'utiliser du bois vert ou humide, qui produit plus de fumée et de résidus.

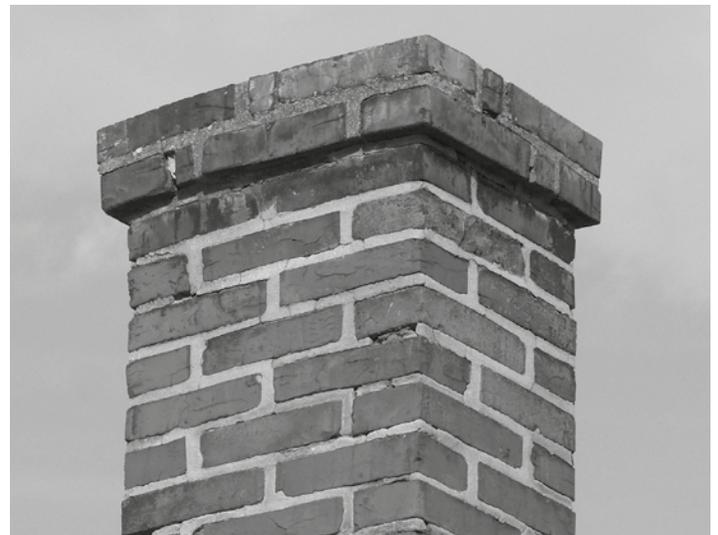
**3. Surveillance et entretien régulier :** En plus du ramonage annuel, inspectez régulièrement votre cheminée pour détecter tout signe de détérioration

ou d'obstruction. Nettoyez également les cendres et les débris accumulés dans le foyer.

**4. Utilisez un extincteur approprié :** Si vous avez un extincteur à portée de main, utilisez-le pour éteindre les flammes. Assurez-vous d'avoir un extincteur à poudre de type ABC.

**5. Avertisseur de monoxyde de carbone :** L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des symptômes tels que des maux de tête, des étourdissements, des nausées et, dans les cas graves, la perte de conscience ou la mort. Un avertisseur de CO peut détecter le gaz dégagé par vos appareils de chauffage et alerter les occupants avant que les symptômes ne deviennent graves.

La majorité de ces incendies peut être évitée par un entretien régulier et un ramonage adéquat des cheminées. Utiliser du bois sec et installer des capuchons de cheminée sont des mesures préventives efficaces.





## INFORMATIONS SUR LES SERVICES

### BOITES AUX LETTRES

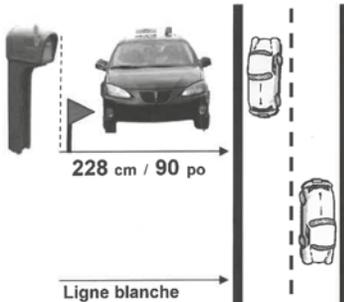
Voici la procédure officielle fournie par Poste Canada afin d'installer les boites aux lettres adéquatement.



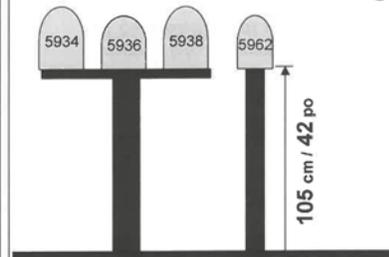
#### Comment déplacer votre boîte aux lettres rurale...



Le devant ou l'ouverture de la boîte aux lettres doit être placé derrière le marqueur \*\* à 90 pouces de la ligne blanche ou de la chaussée, selon le cas.



#### Les boîtes aux lettres regroupées

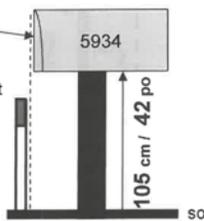


Si les boîtes aux lettres sont regroupées, elles doivent être alignées et suivre la bonne séquence numérique. L'adresse civique doit être clairement indiquée sur le côté de la boîte aux lettres.

#### Vue de côté

##### Ouverture/devant de la boîte

Lorsque vous réinstallerez votre boîte aux lettres, veuillez vous assurer que le devant ou l'ouverture de la boîte aux lettres soit placé derrière le marqueur\*\*. Le poteau qui soutient la boîte aux lettres ne doit pas être placé directement sur le marqueur.



Avant d'entreprendre des travaux de déplacement (par ex. ponceau, remplissage etc.), veuillez consulter votre municipalité afin de connaître ses règlements et vérifier avec *Info Excavation* avant de creuser au 1 800 663-9228 ou [www.info-ex.com](http://www.info-ex.com).

Si vous avez des questions, composez le 1 866 501-1669 ou visitez le site Web de Postes Canada au [www.postescanada.ca/courrierrural](http://www.postescanada.ca/courrierrural)

\*\* Marqueurs de Postes Canada

Fanion

Piquet

Marque fluo au sol

## SERVICE DE SUPPRESSION DE BOITES AUX LETTRES

DEPUIS QUELQUES ANNÉES NOUS REMARQUONS QUE PLUSIEURS BOITES AUX LETTRES EN BORDURE DE LA ROUTE NE SONT PLUS UTILISÉES.

Afin d'améliorer la sécurité routière et de faciliter le déneigement, la Ville de Saint-Pie offre à ceux qui le désirent, le retrait de votre boîte aux lettres, ainsi que la restauration de l'accotement.

Il suffit de remplir le formulaire papier ou de fournir les informations par courriel à [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca) afin que votre boîte aux lettres soit retirée de l'accotement.



### VOUS NE VOUS SERVEZ PLUS DE VOTRE BOITE AUX LETTRES?

**Améliorons la sécurité routière!**

**La Ville de Saint-Pie procédera au retrait de votre boîte aux lettres si vous le désirez!**

**GRATUITEMENT!**

#### Formulaire

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0  
ou par courriel au [st-pie@villest-pie.ca](mailto:st-pie@villest-pie.ca)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

- Oui, je veux faire retirer mon installation de boîte aux lettres
- Je veux garder les pièces qui seront retirées
- La Ville peut se départir des pièces retirées



# DES NOYADES DANS LA NOIRE

**CE MOIS-CI, C'EST À PARTIR DU SEMAINIER PAROISSIAL DU 16 JUIN DERNIER QUE JE TIRE L'INSPIRATION DE CE SUJET, UN ÉVÉNEMENT D'IL Y A 69 ANS. LE DIMANCHE 19 JUIN 1955, UN AMI DE CLASSE S'EST NOYÉ DANS LA NOIRE. JE N'AI JAMAIS OUBLIÉ BRUNO LAPIERRE, FILS DE GÉRARD LAPIERRE ET D'ADRIENNE DÉRAGON. BRUNO N'AVAIT QUE 9 ANS ET DEMI. SA GRANDE SŒUR JOCELYNE LUI FAIT ENCORE CHANTER RÉGULIÈREMENT UNE MESSE VERS CETTE DATE.**

D'autres tragédies ont eu la Noire comme malheureux décor. À partir des registres de la paroisse de Saint-Pie, accessible avec FamilySearch sur internet, on peut lire gratuitement tous les actes des baptêmes, mariages et décès du 16 octobre 1830 à 1900. Avec abonnement, vous vous rendez à 1940.

Généralement, les morts accidentelles obligeaient une enquête d'un coroner. Une mention est donc ajoutée dans l'acte. Une des plus anciennes mentions de noyade remonte au 27 mai 1840 : Zéphirin Baudriau, alias Phirin, se lit : « noyé par accident en présence de plusieurs témoins le dix-sept courant, dans la rivière Noire ... découvert avant-hier ... ne portait aucune marque de violence ... »

Peu de temps après, le dimanche 21 juin, la noyade de quatre enfants, âgés de 8 à 16 ans, laisse imaginer une embarcation qui chavire. Les victimes étaient 2 demi-frères Augustin et Joseph Blanchard âgés de 16 et 8 ans, fils de Jean-Baptiste et 2 de leurs cousins Zéphirin et François Martel, âgés de 10 et 12 ans, fils de François.



Autre cas tout aussi tragique, le samedi 12 juillet 1845. De nouveau quatre enfants : Pie Lussier [5a] avec ses deux sœurs Cléopée [6a 6m] et Lucie [3a 2m] Lussier, enfants d'André; également Hyacinthe Parent [5a], fils de Jean-Baptiste. Qu'est-il donc arrivé ? Le lundi 22 juin 1868, l'histoire se répète avec la noyade de trois jeunes : Séraphine Tétreault [8a 9m] à Élie, Albert [6a 2m] et Victorine Guyon [11a 8m] à Augustin.

Des 28 cas recensés avant 1900, seuls quatre concernent des adultes. La grande majorité de ces noyades [79 %] se produisirent en juin et juillet.

Je n'ai pas de relevé des noyades après 1900; celles qui font partie de mes souvenirs font probablement pour beaucoup aussi partie des malheurs du passé. Je ne citerai pas ces noms.

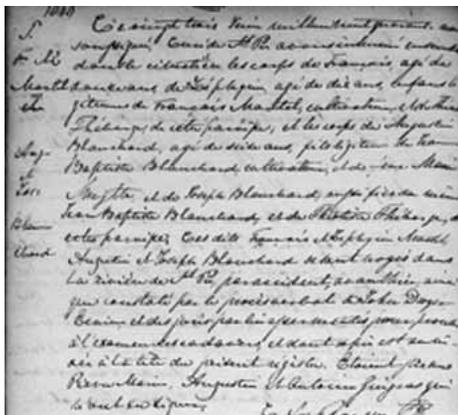
Autrefois, plusieurs enfants traversaient la rivière comme un raccourci pour aller à l'école; les écoliers de la Presqu'île durent traverser la rivière jusqu'à l'ouverture de leur école, laquelle ne fut bénite qu'en 1916. Antonacien St-Pierre [1903 — 1993] qui habitait au Bas-de-la-Rivière écrivait que ses compagnons d'école, les Ouimet et les Ménard, devaient traverser la rivière pour

venir à l'école, en bac, l'été et sur la glace, l'hiver.

Mon oncle Jules St-Pierre [1903 — 1990], qui habitait Haut-de-la-Rivière-Sud, écrivait dans sa biographie : « En 1909, je fus admis à l'école l'autre côté de la rivière. À cause des inconvénients d'avoir à traverser la rivière soir et matin, mes parents m'ont transféré à l'école d'Émileville. En été, nous marchions un mille et demi; en hiver, nous avions, à notre disposition, un cheval; de plus il y avait une étable pour notre cheval. »

Ce sommaire est évidemment incomplet. La rivière emporta également quelques désespérés.

La rivière a perdu son attrait pour la baignade depuis belle lurette. La pêche et la navigation de plaisance nécessite toujours la prudence. La Société de sauvetage du Québec recensait 44 noyades non officielles présumées au 29 août de cette année. 35 % étaient survenues dans les rivières, 24 % dans un étang ou un lac, 17 % en piscines et un surprenant 14 % dans les baignoires. 9 % indéterminées et moins de 1 % de noyades en milieu supervisé par un surveillant-sauveteur.





## Noyades dans la rivière Noire à Saint-Pie avant 1900.

Date	Nom	Père	Âge	Remarques	
2 juin 1837	Joseph Cadran	Jean	11 a	Noyé par accident	1
12 mai 1840	Zéphirin Boudriault	François	- -	Ne portait aucune marque de violence	2
21 juin 1840	Augustin Blanchard	Jean-Baptiste	16a	Noyé par accident dans la rivière St-Pie	3
21 juin 1840	Joseph Blanchard	Jean-Baptiste	8a 3m	Noyé par accident dans la rivière St-Pie	
21 juin 1840	Zéphirin Martel	François	10a 3m	Noyé par accident dans la rivière St-Pie	
21 juin 1840	Louis François Martel	François	12a 3m	Noyé par accident dans la rivière St-Pie	
12 juillet 1845	Cléopée Lussier	André	6a 9m	Noyée	
12 juillet 1845	Lucie Lussier	André	3a 2m	Noyée	
12 juillet 1845	Pie Lussier	André	5a 2m	Noyé	
12 juillet 1845	Hyacinthe Parent	Jean-Baptiste	5a	Noyé	
16 janvier 1848	Jean Baptiste Foisy	Jean-Baptiste	17a 7m	Ayant perdu la vie par accident dans la rivière	
16 novembre 1848	Joseph Quintal	Joseph	13a 2m	Noyé par accident	
11 mai 1856	Charles H. Pouillot	Noël	10a 9m	Noyé dans la Rivière St-Pie	
Mars 1857	Calixte Gaucher	Jean-Baptiste	15a	Noyé dans la fourche de la rivière St-Césaire	
27 février 1860	Pierre Jared Beauregard	Joseph	42a	Noyé accidentellement en la paroisse de St-Pie	
13 décembre 1861	Pierre Fortier	- - - -	61a	Mendiant, muet, noyé dans la rivière St-Pie	
29 juin 1863	Delphis Dauphinais	Jean-Baptiste	11a 9m	Trouvé noyé accidentellement	
7 juillet 1866	Louis Boisselle	François	11a 2m	Trouvé noyé dans la rivière, accidentellement	
22 juin 1868	Séraphine Tétreault	Élie	8a 9m	Noyée accidentellement	
22 juin 1868	Albert Guyon	Augustin	6a 2m	Noyé accidentellement	
22 juin 1868	Victorine Guyon	Augustin	11a 8m	Noyée accidentellement	
7 juin 1869	Arthur Beauregard	Pierre	2a 1m	Noyé accidentellement	
1 juin 1878	Homère Marin	Pierre	5a 4m	Noyé accidentellement	
23 juillet 1881	Irénée Levasseur	François	24a	Noyé accidentellement	
13 avril 1885	Charles L. Saurette	- - - -	34a	Noyé accidentellement (ép. Julie L'heureux)	
16 juin 1886	Magloire Dubé	Magloire	5a 9m	Noyé accidentellement	
26 novembre 1888	Joseph Chicoine	Dominique	30a 10m	Trouvé noyé écrit en marge	
21 juin 1893	Philiat Ménard	Anselme	12a 5m	Noyé accidentellement	



## NOUVELLE EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Monsieur Pierre Dubuc, artiste autodidacte, expose quelques-unes de ses toiles à la bibliothèque municipale. Inspiré par les impressionnistes et le groupe des Sept, l'actualité et l'environnement suscitent chez lui des émotions créatrices. Ses œuvres abstraites font appel à l'imaginaire. Il travaille à la spatule et à l'acrylique ce qui lui permet une expression instinctive et spontanée de même que beaucoup de dynamisme dans ses toiles. À voir jusqu'à la fin octobre.

UNE THÉMATIQUE VALORISANT LE PERSONNEL ET TOUTES LES FACETTES D'UNE BIBLIOTHÈQUE EN PERPÉTUEL MOUVEMENT. VOUS FAITES AUSSI PARTIE DE L'ÉQUATION, MERCI À VOUS DE PARTICIPER À RENDRE NOS LIEUX VIVANTS!



MA  
BIBLIO

AUX MILLE ET  
UN VISAGES



Semaine  
DES **bibliothèques**  
publiques

19 — 26  
**OCTOBRE** 2024  
semainedesbibliotheques.ca

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC





## BIBLIOTHÈQUE



## NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au [WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA) sous MENU à l'onglet BIBLIOTHÈQUE



## JEUX DE SOCIÉTÉ

Cette soirée de jeux de société est l'occasion d'essayer de nouveaux jeux avec Mona notre animatrice, elle-même grande joueuse. Elle nous partage cette belle passion.

La première rencontre aura lieu **mercredi le 2 octobre à 18 h 30.**

Pour les 8 ans et plus. Gratuit et sans inscription



## Les journées de la culture

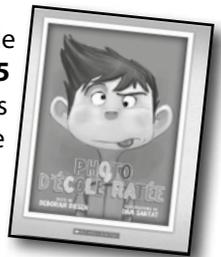
**VENDREDI 27 SEPTEMBRE de 18h30 à 20h30**



Journées de la culture. Assistez à une activité originale et spécialement conçue pour les Journées de la Culture. Venez expérimenter le Cyanotype. L'activité est gratuite et réalisée par Maureen, herboriste. La démarche est de saisir l'éphémère et de conserver ainsi un instantané d'un moment donné, d'une plante, d'une saison, d'une journée.

## HEURE DU CONTE

Notre première heure du conte de l'automne aura lieu le **mercredi 25 septembre à 18 h 30.** Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans? Viens nous rejoindre à la bibliothèque municipale pour l'activité de l'heure du conte. Une thématique différente est présentée à chaque mois et un bricolage vous est proposé pour compléter l'animation. C'est une activité gratuite et amusante.



**RIEN N'EST DÉCIDÉ JUSQU'AU DÉCLIC DE L'APPAREIL PHOTO!  
EN OCTOBRE L'HEURE DU CONTE AURA LIEU  
LE MERCREDI 23 OCTOBRE.**

## Balade d'identification de plantes avec Maureen

Vous souhaitez reconnaître les plantes qui poussent autour de vous? Une balade dans les rues de Saint-Pie vous permettra d'en apprendre plus sur les plantes qui nous entourent. D'une durée d'environ 2 heures, la balade vous permettra de voir et d'identifier des plantes variées, de découvrir leur usage. Le toucher, l'odorat et même le goût seront utilisés lors de cette sortie.

Rendez-vous à la bibliothèque municipale pour le départ. **Samedi le 19 octobre de 10 h à 12 h**

Bonnes chaussures de marche. Rythme lent. L'activité aura lieu même sous la pluie.

Inscription obligatoire en téléphonant à la bibliothèque au 450-772-2332 ou par courriel [biblio@villest-pie.ca](mailto:biblio@villest-pie.ca)



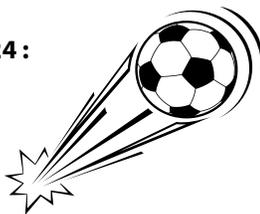
# LIGUES DE SOCCER

# ET DEK HOCKEY JEUNESSE

FÉLICITATIONS AUX JOUEURS ET JOEUSES DES ÉQUIPES JEUNESSE DE SOCCER ET DE DEK HOCKEY DE SAINT-PIE!

MERCI AUX BÉNÉVOLES ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉS NOS JEUNES TOUT L'ÉTÉ ET SANS QUI LA LIGUE NE SERAIT POSSIBLE. MERCI AUX PARENTS, AUX MEMBRES DE LA FAMILLE ET AUX AMIS QUI SONT ALLÉS ENCOURAGER NOS ÉQUIPES CET ÉTÉ.

VOICI QUELQUES PHOTOS DE NOS ÉQUIPES 2024 :



**U6F**



**U8F**



**U8M**



**U10F**



**U10M**



**U13F**



**U16M**



# CINÉ HALLOWEEN

Le Service des loisirs vous invite à une soirée cinéma gratuite pour la projection d'un film thématique pour l'Halloween.

Popcorn, petits jus et bonbons seront distribués gratuitement aux enfants!

Vous pouvez apporter vos chaises de camping et doudous pour être plus confortables, cependant des chaises et matelas seront aussi disponibles.

\*\*Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.



**VENDREDI 25 OCTOBRE**

Ouverture des portes à 18h30

Début du film à 19h

au Centre sportif, 50 avenue Garneau



# HALLOWEEN — CUEILLETTE DE BONBONS

« Promenons-nous dans les bois... »

Comme à chaque année, le Service des loisirs et le Service de sécurité incendie s'unissent pour distribuer des bonbons aux enfants pour la soirée de l'Halloween. C'est un rendez-vous le jeudi 31 octobre de 17 h à 19 h 30 au parc Euclide-Lacasse (coins Roy et Sainte-Cécile).

Thématique de cette année : « Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup n'y est pas... »

En cas de pluie la remise de bonbons sera maintenue.



# Grande fête familiale à l'occasion du lancement des 4 nouveaux livres jeunesse de Nathalie Racine

5 octobre 2024 - 10 h à 16 h  
Entrée gratuite

Centre sportif et culturel  
50, ave Garneau à Saint-Pie

Kiosques thématiques animés, amusants, éducatifs, interactifs, Apicultrice, Pompiers et plusieurs personnages amuseront les petits et les grands ! Cadeaux, maquillage, grignotines, Food truck et plus encore !

En collaboration avec



Concours de déguisement



## LA LECTURE

Lorsque je rencontre des clients qui souhaitent effectuer un retour aux études ou obtenir l'équivalence de niveau de scolarité du secondaire, ils me questionnent souvent sur les moyens pour réussir. Ces derniers sont souvent inquiets et anticipent avoir de la difficulté car il y a longtemps qu'ils n'ont pas fréquenté l'école. C'est alors que je leur demande s'ils font de la lecture.

Que ce soit sur une tablette, une liseuse ou un journal sur papier, tous les moments de lecture sont bénéfiques au quotidien. La lecture offre une multitude de bienfaits, allant de l'enrichissement

personnel à l'amélioration des compétences cognitives. En plongeant dans des livres, l'humain développe du vocabulaire, améliore sa concentration et ses connaissances grammaticales. La lecture régulière stimule la pensée critique et la créativité, tout en fournissant une échappatoire au stress quotidien. En somme, elle est un outil puissant pour le développement personnel et l'expansion intellectuelle.

Dans les cas où vous envisagez ou vous vous questionnez sur un retour aux études, une réorientation de carrières ou toutes questions en lien avec une profession, faites appel aux services SARCA offerts gratuitement dans votre municipalité.



Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe - Acton  
Québec

**AUDREY GATINEAU**

conseillère en information scolaire & professionnelle

450-773-8401 poste 6731  
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

Audrey Gatineau Sarca



## VIE COMMUNAUTAIRE

### Prévenir la fraude



#### Atelier gratuit de sensibilisation sur la fraude

📅 10 octobre 2024  
9 h à 11 h

📍 Bibliothèque de Saint-Pie,  
65-A, avenue Saint-François

Inscription obligatoire à l'accueil de la Bibliothèque ou en appelant au 450 772-2332



### CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(remplace anciennement la Popote Roulante)

**SERVICE DE REPAS CHAUDS CUISINÉS LE MATIN MÊME**  
le mardi et / ou le jeudi, entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin.

**Des certificats-cadeaux sont disponibles.**

POUR INFORMATION OU COMMANDER

**450-773-4966** POSTE 35

Centre de la **famill**

70 av. Saint-François, Saint-Pie

450 772-6828

[www.centredelafamillestpie.com](http://www.centredelafamillestpie.com)

Surveillez notre page



- À partir du **12 septembre**, vous pourrez venir participer à nos activités découvertes incluant un atelier culinaire avec notre cuisinière, une fois par mois et un atelier de stimulation du langage donné par la compagnie Le moulin à paroles.

- Les **ateliers d'éveil** ont lieu le **vendredi de 8 h à 16 h**.

- **Espace Ados** tous les **jeudis soir de 17 h à 21 h. SORTIE PRÉVUE AU FESTIVAL ADOVENTURE ORGANISÉ PAR LA MAISON DES JEUNES DES QUATRE VENTS LE 12 OCTOBRE.**

**POUR ACCÉDER FACILEMENT À NOTRE SITE WEB**



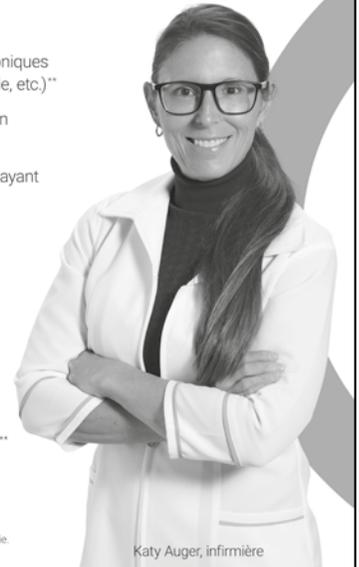
**VENEZ CONSULTER L'INFIRMIÈRE**  
et profitez d'un service rapide et efficace

#### SERVICES OFFERTS\*

- ✈️ Consultation santé voyage
- 📷 Enseignement et suivi de maladies chroniques (diabète de type 2, hypertension artérielle, etc.)\*\*
- 📖 Enseignement de la technique d'injection de médicaments\*\*
- 💉 Injection de médicaments prescrits et payant
- ✂️ Soins de plaies
- ✂️ Retrait de points de suture ou agrafes
- 👂 Lavage d'oreilles
- 🩸 Prise de la glycémie capillaire
- 🩸 Prélèvement sanguin
- 🧴 Culture d'urine
- ❤️ Vente et enseignement Coagucheck (appareil pour mesurer l'INR à domicile)\*\*
- 🧠 Test de dépistage de streptocoque

\* Des frais et des restrictions peuvent s'appliquer. Détails en pharmacie.

\*\* Couvert par les assurances.



Katy Auger, infirmière

*Les infirmières sont responsables de leurs activités professionnelles.*



### BRUNCH ORGANISÉ PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

Au profit de l'organisme communautaire **ENTRAIDE ST-PIE**

**Le 20 octobre 2024**

**De 9 h à 12 h 00**

Au Centre Sportif et culturel,  
50, avenue Garneau – Saint- Pie

**Adulte : 12 \$**

Enfants 12 ans et - gratuit



#### AU MENU:

Roties, jambon, saucisses, saucisson de bologne, fèves au lard, œufs, patates rôties, crudités, crêpes et desserts, jus et café.





## NOS ORGANISMES LOCAUX



	<b>CATÉCHÈSE</b> Mme Karmen St-Pierre	450 772-1052
	<b>ENTRAIDE ST-PIE</b> M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
	<b>CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE</b>	450 772-6828
	<b>FADOQ</b> Mme Jacqueline Therrien Lachance	450 772-5226
	<b>CERCLE DE FERMIERES</b> Mme Thérèse Sansoucy	450 772-2741
	<b>CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE ST-HYACINTHE</b>	450 773-4966 #35
	<b>CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958</b> M. Patrice Caya	450 772-6349
	<b>LIGUE DE BALLE FÉMININE</b> Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
	<b>CHORALE ST-PIE</b> Mme Roseline Poirier	450 772-2440
	<b>LIGUE DE BALLE DU VENDREDI</b> M. Claude Clavet	450 502-2778
	<b>CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE</b> Secrétariat	450 772-2440
	<b>LIGUE DE PÉTANQUE</b> Paul Ravenelle	450 772-5131



### MESSE DE LA RENTRÉE

**Dimanche le 6 octobre 2024 à 10 h 30, dans notre église aura lieu la Messe de la rentrée.** Cette célébration se veut une journée d'accueil et de partage. Nous accueillerons les jeunes qui débutent ou continuent leur parcours de catéchèse. Y participerons les différents organismes de Saint-Pie. Les étudiants sont invités avec leur sac d'école pour les bénir et recevoir nos encouragements à persévérer tout au long de cette nouvelle année scolaire.



**301C, RUE NOTRE-DAME, COUR ARRIÈRE RUE ROY**  
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**  
Local les mardis : **450 772-5333**

### LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /  
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous.** Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$.



**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES, APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**



## CERCLE des fermières

**PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE : 9 octobre 2024**

**2<sup>e</sup> réunion de l'année 2024-2025 :**

le comité sera heureux de vous rencontrer le **9 octobre, 13 h 30** au local de la FADOQ, 301, rue Notre-Dame. Bienvenue à toutes!

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy au **450-772-2741**



## SAINT-PIE

301 rue Notre-Dame

**BINGO** tous les **3<sup>e</sup> lundis du mois à 19 h** pour les 18 ans et +.  
Pour information contactez Johanne : 450 230-1395

**CARTES (whist)** tous les **lundis 13 h 30** au coût de 3 \$ (collation et remise de cadeau pour tous)

**RENOUVELLEMENT** de carte de membre : contactez Jacqueline au 450 772-5226

**LOCATION** **LOCATION DE SALLE** pour toute occasion telle que funérailles, réunion, rencontre familiale, repas d'anniversaire, mariage avec ou sans repas, etc. Pour plus d'informations, contactez Grégoire Couture au 450 230-1395 ou 450 779-1260.



## Votre calendrier — Octobre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jedi	Vendredi	Samedi
		1 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	2 BIBLI : SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ	3 Collecte de matières organiques	4 Collecte de déchets	5 Entraide : ouvert de 9 h à 12 h LANCEMENT DES LIVRES DE NATHALIE RAGINE ET FÊTE FAMILIALE
		8 Conseil municipal Séance à 19 h 	9 Cercle des fermières : réunion mensuelle	10 ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA FRAUDE PAR DESJARDINS 	11 Collecte de matières recyclables	12 Catéchèse : Messe de la rentrée
		15 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	16 Pleine lune 	17 Collecte de matières organiques	18 COLLECTE DE GROS REBUTS	19 BALADE D'IDENTIFICATION DE PLANTES (BIBLI)
13 BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS ACTION DE GRÂCES	14 BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS ACTION DE GRÂCES	22 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	23 HEURE DU CONTE	24 ÉCHÉANCE DE VERSEMENT TAXES 	25 CINÉ-HALLOWEEN	26 BRUNCH DES CHEVALIERS
20 FADOQ : BINGO + CARTES	21 FADOQ : BINGO + CARTES	29 Entraide : ouvert 13 h à 16 h	30 Collecte de matières organiques	31 HALLOWEEN  CUEILLETTE BONBON		27 FADOQ : CARTES

O = Organique  
R = Recyclage  
D = Déchets